

# REZE INFORMATION

JANVIER - FEVRIER 1981 N° 1

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



la municipalité  
de  
Rezé  
est heureuse  
de vous présenter  
ses vœux  
pour la  
Nouvelle  
Année

Rezé-Information  
Bimestriel d'informations municipales  
Gérant : J. Floch  
Directeur de publication : A. Coutant  
Réalisation : Mairie de Rezé

## Solidarité

Tous les ans, à cette époque, chacun inscrit son bilan et mesure les progrès, les réussites, et aussi les échecs dont il a été la source au cours de l'année écoulée.

Il en va de même pour la vie de notre Cité qui a franchi bien des obstacles dressés devant elle : tracasseries financières, difficultés administratives, sans omettre les chausse-trapes que certains poussent à plaisir sous les pas de ceux qui travaillent au bien commun. 1980, pour notre bonne Ville de Rezé a été une année pilote. En effet, le Conseil Municipal a débattu des dossiers qui verront leur aboutissement cette année. Nous allons terminer l'opération du Château avec la construction de 200 logements au Mahaudières, 200 logements objets d'une recherche architecturale de qualité. De même, la Société d'Economie Mixte Immobilière de la Ville de Rezé va réaliser le projet établi en 1980 de 150 logements dans le quartier des Naudières à la Lande Saint-Pierre. La qualité, la recherche du meilleur cadre de vie pour cette opération en feront certainement un des points de mire des deux années à venir.

A tout cela s'ajoute la concrétisation de ce que tout le monde attend ; je veux parler de la reconstruction du pont de Pont-Rousseau et de la réfection du pont de la Morinière. Sur le papier, le travail est achevé, les dossiers sont clos, nous avons apporté notre part au financement. La responsabilité d'un éventuel retard ne peut être de notre fait.

Mais le plus grave problème touchant Rezé reste l'augmentation du nombre de chômeurs : 1720 dont la moitié des jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Cette plaie gangrène maintenant chaque famille ; le chômage se montre la conséquence d'une politique économique néfaste qu'il va falloir bientôt changer.

1981 signale l'arrivée d'une importante élection ; le choix que feront les français devrait nous permettre enfin de voir l'aboutissement de nos espoirs. 1980, ce fut aussi l'année de la réhabilitation du vieux quartier de Trentemoult, ainsi que l'anniversaire de deux des plus importantes associations rezéennes, le Cercle Saint-Paul et l'A.E.P.R. La vie associative à Rezé existe bel et bien, il faut la prendre comme le moyen d'expression de tous les citoyens de bonne volonté.

Pour ma part, après deux ans d'activité de Maire, je pense souvent à la difficulté d'expliquer à tous et à chacun que l'intérêt général résulte rarement de la somme des intérêts particuliers. Si le Maire doit s'opposer parfois à certains petits égoïsmes, il lui arrive aussi de se détourner de ceux qui, tous les soirs, feraient bien la révolution mais qui, chaque matin, la repoussent à plus tard.

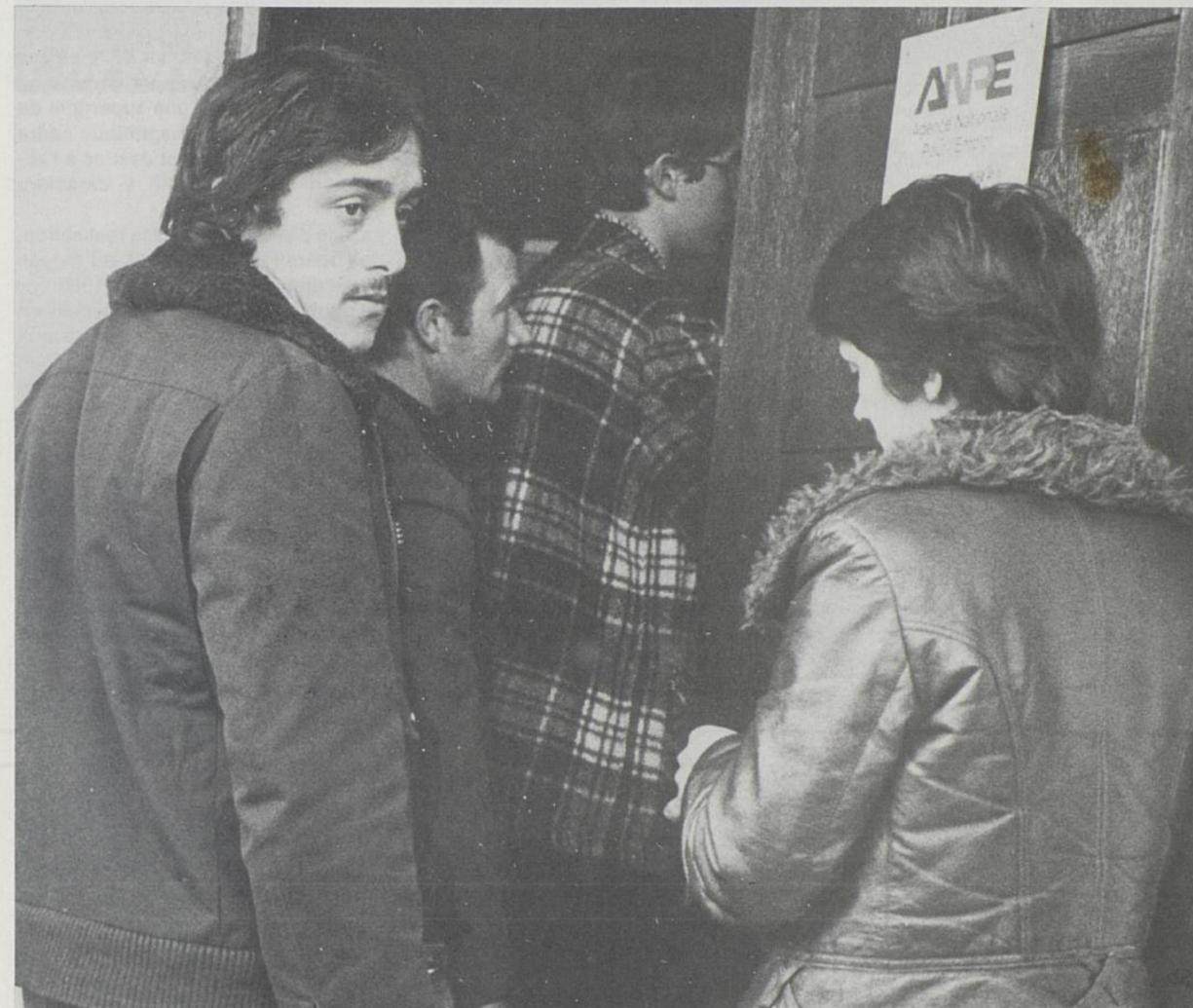
De même, s'agit-il aussi pour le Maire de Rezé d'être vigilant envers ceux qui pensent utiliser la collectivité sans y apporter leur soutien. Mon souci, le souci, je le sais, de toute l'équipe municipale, est de poursuivre sur la voie que nous nous sommes tracée avec le programme que vous avez approuvé en 1977.

Nous pensons ainsi continuer à faire de Rezé une ville où la solidarité est un mot qui sonne juste. C'est d'ailleurs la réputation de notre commune et je m'en réjouis.

Au terme de ce bref tableau, permettez à votre Maire de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 1981, et les meilleurs souhaits pour Rezé.

Jacques Floch.

## Chômage à Rezé : la gangrène



Tous les quinze jours on se bouscule pour pointer.

1719 chômeurs pour la ville de Rezé, au début de l'année 1981. Voilà les belles étrennes données aux travailleurs par la situation économique du pays et particulièrement de la région.

L'avis du directeur de l'A.N.P.E. de Rezé reflète parfaitement l'image générale. «Rezé-Ville représente 45 à 50 % des chômeurs des trois cantons Bouaye, Le Pellerin, Rezé-Bouguenais, et la situation se dégrade.»

Compte-tenu du potentiel économique moyen de la ville, une grosse partie de la population travaille à l'extérieur, notamment à Nantes. Le Sud, avec une base rurale très marquée, n'offre qu'un espoir numérique trop faible pour l'embauche. Beaucoup de Rezéens «pointent» dans la zone de Carquefou. A cette mobilité rendue nécessaire, il faut malheureusement ajouter le problème de la traversée des ponts que subissent les Rezéens : perte de temps, évaporation de l'argent en essence, etc. Ici, le chômage se

double étrangement de la grave incidence des ponts sur le revenu des travailleurs en activité.

Si «Rezé a subi des coups durs» de l'avis de responsables de l'agence, d'autres menaces prennent effet telles Guillovard, la Charcuterie de Bretagne et dernièrement les chantiers Aubin. Par rapport à sa population et compte-tenu de la moyenne nationale, la situation de l'emploi à Rezé est plus mauvaise qu'ailleurs. Les jeunes sont les plus touchés puisque un chômeur rezéen sur deux a moins de 26 ans. Certains n'ont jamais travaillé et beaucoup ne possèdent aucune qualification. Sur le marché du travail, «un baccalauréat A n'est pas une qualification». Les élus ne comptent plus les chômeurs venant solliciter un emploi. Ce qui caractérise les offres d'emploi en général : une plus haute technicité requise et pour moins de temps qu'avant. Ce qui caractérise les chômeurs à Rezé : ils restent plus longtemps inscrits et leur nombre augmente insensiblement et constant. Presque sournoisement.

## Lande Saint - Pierre : l'accession à la propriété



La maîtrise du sol.

On n'attendait plus que la fin des engagements précédents pour la Société d'Economie Mixte de Rezé afin d'envisager la réalisation de 140 logements dans le quartier des Naudières.

L'étude foncière, l'enquête de marché et l'avant-projet sommaire ont permis de conclure à la possibilité de construire un ensemble 95 maisons individuelles et 45 appartements en petits collectifs sur une superficie de 56 000 m<sup>2</sup> dans un magnifique cadre de verdure. Le tout est destiné à l'accession à la propriété à caractère social.

La ville de Rezé a confié la réalisation, de l'opération à la S.E.M.I. au moyen d'une convention signée en 1980.

Le permis de construire est déposé en Janvier de cette année et les travaux de la première tranche débuteront en Juin, en même temps que la commercialisation des logements. Un choix très large s'offre aux intéressés : le type maison individuelle propose des logements de quatre, cinq et six pièces. Les logements collectifs vont du studio au type 5, le tout à des prix très raisonnables.

L'opération de construction des logements de la Lande Saint-Pierre illustre la volonté des Rezéens de garder la maîtrise de leur propre sol. Souhaitons-lui bon vent.

## démocratie locale

### Comité de quartier : Un bel exemple de démocratie

Un certain nombre de cellules de participation, de consultation et d'échange ont été mises en place à Rezé.

Il existe :

- Trois commissions extra-municipales : urbanisme, enseignement, affaires sociales. Elle sont en place depuis près de 10 ans.

- Cinq offices municipaux : sport, culture, jumelage et échanges internationaux, loisirs d'enfants, personnes âgées. Ces offices ont vu le jour successivement depuis 1971.

- Sept comités de quartiers. Ils ont été créés depuis 1977 pour les quartiers suivants : Trentemoult-les-Iles, Rezé-Bourg, Château de Rezé, Houssais-Chêne Creux, Pont-Rousseau, Ragon, La Blordière.

La municipalité, et c'est sa fierté, a suscité la mise en place de ces comités. Cellules informelles, ces comités sont ouverts à tous les habitants du quartier.

### récupération

Dans ce cadre, la municipalité sollicite l'avis des habitants. Nous pensons qu'il est intéressant de citer en exemple l'action menée par le comité de quartier de Trentemoult. Après trois années de fonctionnement, Trentemoult est à l'origine de :

- La création d'une vaste zone de verdure d'environ un hectare, véritable protection entre la zone d'habitat et la zone industrielle. Cet espace vert comprenant par ailleurs une voie piétonnière de près d'un kilomètre, permettra aux trentemoultins de se détendre et de se rendre au bourg de Rezé sans risque.

- La mise en place d'aire de stationnement pour les poids lourds et une réglementation de leur circulation à l'intérieur des villages de Trentemoult et de la Haute-Ile.

- L'achat d'un terrain de plus de 6 600 m<sup>2</sup> qui sera également réservé

en espaces verts et aménagé en aires de jeux et de loisirs.

- Le renforcement des berges de la Haute-Ile et l'aménagement d'une cale pour bateaux.

Le comité de quartier de Trentemoult étudie actuellement l'aménagement des terrains Richet et Beau Rivage. Le grand projet pour les Trentemoultins reste leur future maison de quartier. Etonnons-nous au passage de la tentative mesquine de récupération, faite par une association isolée, du travail de tout un quartier.

Le souci des élus n'est pas de décerner des médailles de démocratie, mais celui de porter à la connaissance de tous, au moyen de ce journal, les points importants de la vie de votre cité. Nous avons la naïveté de croire qu'un exemple de bon fonctionnement de la démocratie est un point méritant d'être signalé.

A. Coutant

# Sauve qui peut ! (les ponts)

## Cheviré, Pont-Rousseau...



Parfois, trois quarts d'heure pour entrer à Nantes.

Le matin, la file prend sa source aux ponts Bailey et s'étire parfois jusqu'à la trémie face à l'Eglise Saint-Pierre de Rezé. Dans ces conditions, rentrer à Nantes tient de la gageure. Trente communes du secteur extrême-ouest de Loire-Atlantique piétinent ainsi tous les jours à la porte de Nantes.

La situation dépasse l'entendement «au concret, cela ressemble à un commencement d'asphyxie dont les conséquences sont surtout ressenties par ceux qui journalièrement les subissent. Ils ont hâte d'apprendre qu'enfin des améliorations sont envisageables à très court terme». C'est l'émotion des conseillers généraux du Pays de Retz transmise au Préfet.

S'il est illusoire de rappeler les conséquences de cette situation au plan économique sur une portion de département déjà marquée par son insuffisance industrielle, on peut y ajouter l'impossibilité de respecter des horaires de communications, y compris pour les scolaires, les transports d'urgence. S'il est «plus rapide d'aller de Château-

Bougon à Paris que de la place du Commerce à l'aérogare» comme pensent à juste titre certains usagers, «il y a là une situation qui ne peut être différée longtemps car les utilisateurs quotidiens attendent impatiemment de connaître la solution retenue !».

Personne ne veut croire à une telle situation durant quelques années encore.

Alors, où en sommes-nous des viaducs, tunnels, ponts et autres franchissements ? Qui fait quoi dans tous ces dossiers ? Qui attend-on ? Autant de questions que chacun se pose, tapotant nerveusement son volant, cherchant des phares et du cerveau à y voir un peu plus clair.

C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de dresser un panorama récapitulatif de la question et de vous le proposer sous forme de dossier. Un dossier aussi technique soit-il n'est jamais neutre, aussi nous avons estimé utile de faire suivre les exposés d'un léger commentaire, manière de cadrer les choses.

## Cheviré : sortie du tunnel en 85 ?

L'opposition entre les tenants du pont (la Chambre de Commerce) et ceux du tunnel (les maires du s.i.v.r.a.n.) n'est plus de mise. Le conflit existait plutôt entre un s.i.v.r.a.n. très dynamique et bagarreur et un Etat tenant les communes à la gorge parce qu'il voulait décider seul du financement et voulait imposer sa solution en gardant la maîtrise des études.

Il en a été ainsi jusqu'à ce qu'on reconnaisse enfin le sérieux et la représentativité du s.i.v.r.a.n. Que de temps perdu par l'Etat fort de sa participation de 3 millions de francs contre 1,53 au s.i.v.r.a.n. et 1,47 au Conseil Général. Malgré tous ces avatars, les études et sondages préliminaires sont terminés depuis le 28 Octobre 1980. Il faut se réjouir d'une évolution considérable des mentalités, les usagers ont tellement manifesté qu'ils ont fini par se faire entendre ! L'Etat accepte maintenant que le s.i.v.r.a.n. travaille en collaboration avec la Société hollandaise d.h.r., société spécialiste des tunnels immergés comme ce sera le cas, espérons-le, à Cheviré.

### évolution

Le Centre d'Etudes des Transports Urbains a même donné son accord pour sous-traiter certains aspects avec les Hollandais. En d'autres termes, le s.i.v.r.a.n., qui est un usager donc « décideur », se fait assister d'un ingénieur, la société d.h.r. pour les relations avec les services de l'Etat. Les choses s'annoncent un peu plus clairement maintenant puisque d'un blocage complet, l'Etat a modifié quel-

que peu son point de vue et accepte de discuter.

Au cours des réunions récentes sur la question, on a pu noter un changement d'optique quant à la solution. Le tunnel semble bien recueillir un surcroît d'attention par les services de l'Etat et plus particulièrement par le c.e.t.u. Ceci se confirme par les résultats des sondages qui se révéleraient favorables au tunnel. La solution pont poserait entre autres multiples problèmes, celui du vent certains jours, le pont alors ne pourrait être utilisé par les cyclistes.

Pour sortir de l'ouvrage, le tunnel offrirait la possibilité d'utiliser une galerie spéciale avec des sorties différentes selon les choix.



LE TUNNEL DE CHEVIRÉ ? ... ON FAURA PAR CÉLÈRE AU MAÎTRE !

### Merci l'Etat !

Sortie Nord-Loire, soit jusqu'à la Janvraie, soit Rue du Maréchal Koëmig, l'espace cyclable comprendrait la piste proprement dite, le tapis roulant et l'escalier.

La sortie Sud-Loire se ferait ou sur la zone industrielle de Cheviré, ou sur la départementale 723.

On peut bien sûr se réjouir de l'évolution des esprits en faveur du tunnel qui d'ailleurs emporte aussi l'approbation des ingénieurs du port-autonome. Cependant le chemin est encore trop long d'ici à la mise en service.

Le choix devrait se faire au milieu de 1981, cependant sachons que les travaux pour un tunnel dureraient de 3 à 4 ans. Vous ne passerez pas la Loire à Cheviré avant 1985 !

Les élus des communes concernées et particulièrement ceux de Rezé ne laissent pas une occasion pour rappeler l'urgente nécessité d'une solution. Il est scandaleux de constater combien les pouvoirs publics freinent les dossiers quand il s'agit de l'équipement des villes de Gauche, tentant par ces manoeuvres de faire porter les responsabilités aux élus locaux.

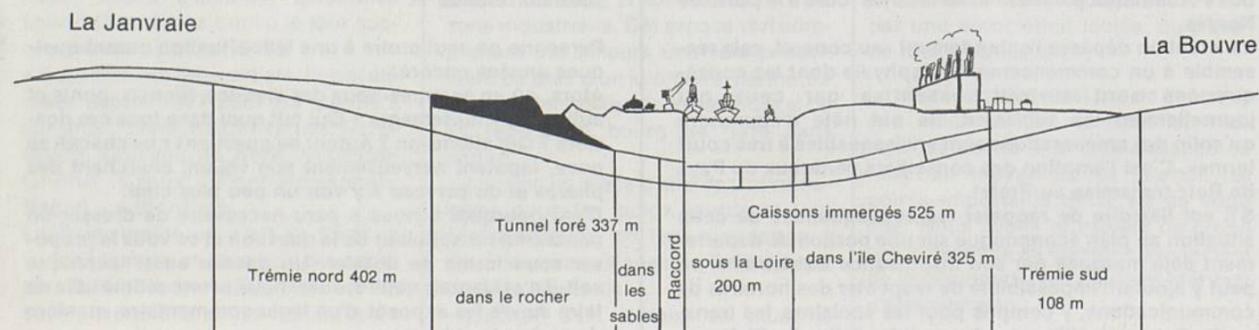
### Cheviré

s.i.v.r.a.n. : syndicat intercommunal de la voirie rapide de l'agglomération nantaise. Sont membres, les Villes de : Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Vertou, La Montagne, Bouguenais, Carquefou, Indre, Couëron, Orvault, Le Pellerin, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Sébastien, Sainte-Luce, Les Sorinières.

Financement : Coût du tunnel : 300 millions.

s.i.v.r.a.n. : 51 %, Conseil Général : 49 %, l'état n'a financé que 3 millions pour l'étude

## FRANCHISSEMENT DE LA LOIRE A CHEVIRE



## Pont-Rousseau en 1982



Le mieux c'est le soir entre 5 h et 7 h.

Cheviré n'est pas tout heureux ; dans un plus proche avenir, Pont-Rousseau va revoir le jour d'ici un an et demi. En attendant, les usagers sont condamnés encore à subir les difficiles passages aux goulots d'étranglement des ponts Bailey.

Installés en mai 1978, les trois ponts Bailey de Pont-Rousseau auront bien rempli leur mission, celle d'assurer la continuité du passage jusqu'à la reconstruction du pont. On se souvient de la fermeture des Bailey, chacun à son tour, pendant les semaines du 17 Novembre au 1<sup>er</sup> Décembre 1980. Il s'agissait de reconstituer le platelage des passages. L'usure est telle, compte-tenu de l'intensité d'un trafic de 50 000 véhicules par jour, qu'il fallait remplacer les traverses de bois (coût de l'opération : 250 000 F). Les études sont actuellement terminées et le choix se fera entre un tablier métallique, en béton précontraint, ou mixte. Ce choix est laissé aux entreprises qui feront leur proposition aux services de l'Equipement.

On consulte actuellement les entreprises intéressées par la reconstruction du pont. Les travaux devraient débuter vers mars de cette année. Le franchissement est prévu en deux

parties : une tranche aval qui comporte trois voies routières et restituent les files de circulation de l'ancien pont. La partie amont qui est composée d'une voie bus, d'une piste cyclable et d'un trottoir, ne pourra démarrer qu'après réalisation de la première tranche, soit en 1982.

En conclusion, la reconstruction du pont de Pont-Rousseau 1<sup>ère</sup> tranche débute en mars 1981, s'achèvera en Août 1982.

A ce moment, le nouveau pont sera prêt pour la circulation. Après cette mise en service, on retirera les trois Bailey et dans la foulée on entreprendra la 2<sup>ème</sup> tranche. Les rezéens peuvent espérer la livraison du pont complet de Pont-Rousseau en Septembre 1983.

### Pont-Rousseau

Maîtrise d'ouvrage : Direction Départementale de l'Equipement, Coût global : 19,2 millions, 1<sup>er</sup> ouvrage : 12 millions, 2<sup>ème</sup> ouvrage : 9 millions, Financement : Direction des Routes - 78 %, Direction des Transports Terrestres - 9 %, Ville de Nantes : 2 %, s.i.t.p.a.n. : 9 %, Ville de Rezé : 2 % (384 000 F).

## La Morinière en Décembre



On prend le même et on recommence.

A mettre dans le sabot de Noël 1981, les deux villes maîtres d'ouvrage Nantes et Rezé sont déterminées, le Pont de la Morinière doit être rendu à la circulation fin de l'année, impérativement.

Les travaux vont débuter en avril et c'est la ville de Rezé qui joue le rôle de pilote de l'opération puisqu'elle a la maîtrise d'oeuvre.

Les résultats de la campagne de prospection entreprise durant l'été 1980 ont montré que les piles actuelles sont réutilisables à condition de renforcer les massifs des têtes de pieux. Les supports extrêmes de l'ouvrage, culées, sont bons à condition d'en reprendre les fondations et les maçonneries.

L'avant-projet sommaire montre les différentes phases de travail. Démolition du tablier ancien, élargissement des têtes de piles, consolidation des culées et pose du nouveau tablier au moyen de 117 poutres de béton précontraint. Voici pour les données techniques. Le souci des techniciens est aussi de préserver l'esthétique de l'ouvrage. En collaboration avec un architecte,

il a été décidé de conserver l'aspect de l'ancien pont qui doit s'intégrer dans le cadre des bords de Sèvre.

Le Bailey prêté par l'Etat assure le trafic d'environ 7 000 véhicules par jour, grâce au passage alterné de 90 secondes dans chaque sens. Pour le confort de tous, c'est évidemment insuffisant. C'est une lapalissade de dire que seule la reconstruction du tablier donnera entière satisfaction. Petit détail qui ne manque pas d'intérêt pour les élus soucieux des deniers de la commune. Passé le 1<sup>er</sup> janvier 1982, il en coûterait 840 F par jour aux deux communes pour la location du Bailey.

### Pont de la Morinière

Maître d'ouvrage : Ville de Nantes, Ville de Rezé ; Maître d'oeuvre : Ville de Rezé. Financement : Etude de l'état du pont : 300 000 F (Rezé), Coût total de l'opération : 6,5 millions, Fond Spécial d'Investissement Routier : 24 %, Conseil Général : 20 % (1,3 millions), Ville de Nantes : 1 976 000 F, Ville de Rezé : 1 976 000 F

## Les autres projets...

Suivant l'esprit d'une politique de contournement de l'agglomération et le souci de décongestion du centre de Rezé, la ville dans son plan d'occupation des sols (P.O.S.) a projeté la liaison avec Nantes par le franchissement de la Sèvre au viaduc des Bourdonnières.

Ce pont doublera celui de la Morinière et permettra ainsi de rejoindre la deuxième ligne des ponts Nantes Sud - Saint Sébastien. Il s'étendra depuis le chemin des Roches Vertes à Nantes jusqu'au chemin Bleu sur Rezé.

Les travaux de remblaiement seront très importants ce qui fait prévoir une durée de construction de trois ou quatre ans. Le projet montre un ouvrage de 344 m de long sur 13 m de large, en deux voies principales auxquelles s'ajouteront deux pistes cyclables et deux trottoirs.

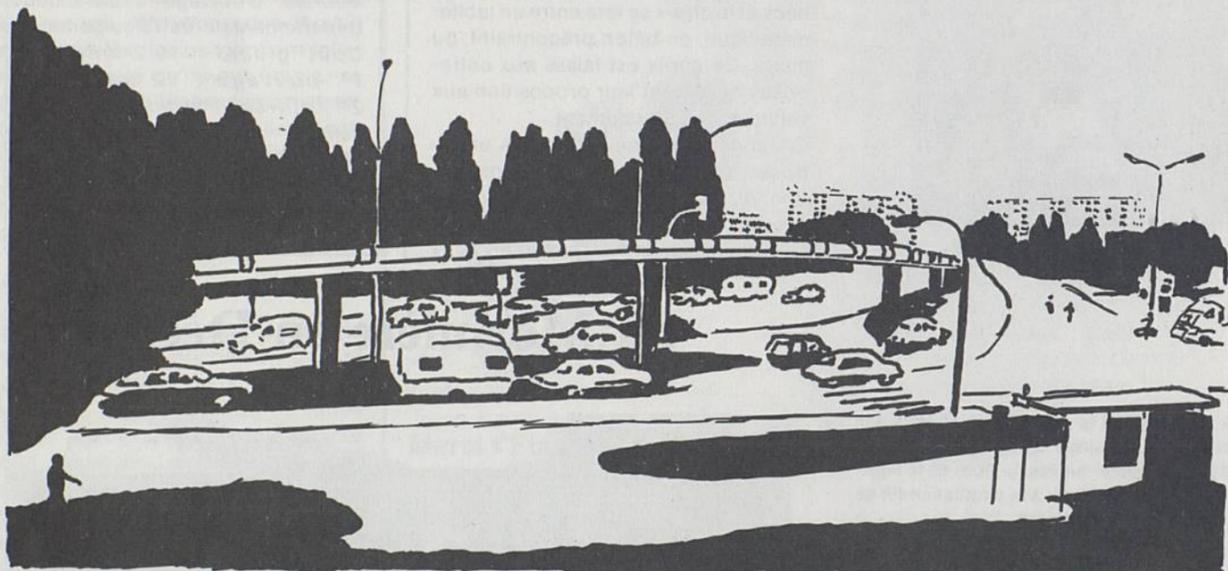
Le pont proprement dit aura une portée de 77 m. L'établissement du dossier s'est compliqué d'une étude d'impact (bruit, protection de l'environnement, etc.), conformément aux nouveaux textes en vigueur. Si le dossier technique établi par la ville de

Nantes est clos, le dossier foncier, achat de tous les terrains, est complet pour Rezé et en voie d'achèvement pour Nantes. La déclaration d'utilité publique signée du Préfet et prévoyant les expropriations est attendue début de cette année. Les travaux pourraient s'engager au mieux fin 1981, début 1982.

Interrogeons César sur ce qui est à César et brutalement s'il le faut : la lenteur des dossiers des franchissements est-elle due à une volonté délibérée des pouvoirs publics ? Volonté... politique ?

## ...les Bourdonnières à Rezé

## ...et le viaduc Pirmil à Nantes



Si les grands projets sont évidemment nécessaires, l'usager n'en reste pas moins à «poireauter» à son volant. Alors quoi dans l'immédiat ? On parle d'un toboggan rue Dos d'Ane. Evidemment, ce ne serait qu'une solution provisoire.

Les élus nantais sont mis devant l'urgence, c'est pourquoi il ne faut voir dans ce projet qu'un palliatif imposé par les circonstances. La priorité des priorités reste le franchissement de la Loire à Cheviré, dans le cadre du programme de contournement de l'agglomération.

Mais tous les moyens sont bons pour soulager le flot de circulation transitant par le Sud-Loire. En outre, il a été décidé au Conseil Municipal de Rezé

du 30 Octobre 1980 d'aménager l'avenue de la Libération en fonction justement des efforts entrepris pour améliorer la circulation dans les secteurs Pont-Rousseau/Pirmil.

Le projet du viaduc mis sur pied par les Nantais prévoit une passerelle pour piétons à la sortie des ponts Bailey, ce qui permettrait de supprimer les feux de la place et faciliter ainsi la fluidité du trafic.

Ce viaduc fonctionnerait à sens unique sud-nord. D'une largeur de 3,50 m et d'une longueur de 200 m, il prendrait naissance au milieu de la rue Dos d'Ane pour emmener les véhicules jusqu'au premier tiers du pont de Pirmil. 80 % des usagers seraient intéressés par cet ouvrage qui devrait

être amorti en un an par un gain de 200 000 heures annuelles qu'il procurerait aux automobilistes. Le coût actuel de Pirmil est une perte sèche de 280 000 heures par an.

Le viaduc même se monte en trois nuits, avec les raccordements de voirie, l'élargissement de la chaussée, l'aménagement total nécessiterait 4 mois. Le dossier est présenté par la Direction Générale du Développement Urbain (d.g.d.u.). En principe, le commencement des travaux se ferait en mars et la mise en service aurait lieu courant juillet de cette année. L'addition se chiffre à six millions. L'avance serait donnée par la ville de Nantes puisque l'Équipement demande un délai d'un an pour sa participation.

## Pour les Anciens : Quelques chiffres et du nouveau



Chasser la solitude et l'inaction

A Rezé, du 22 au 30 Novembre 1980, sous le patronage de l'Office des Personnes Agées de Rezé, s'est tenue la semaine annuelle d'animation et d'information. C'est le prétexte que nous avons choisi pour présenter quelques chiffres à propos des anciens.

En 1900, 8,5 % de la population française avait plus de 65 ans. Ils sont 14 % aujourd'hui, dont les deux tiers sont des femmes. En effet, sur plus de 7 000 000 personnes de plus de 65 ans, nous trouvons 4 350 000 femmes. Le nombre des plus de 85 ans s'est accru très rapidement, passant de 200 000 en 1950 à 600 000 en 1980 et l'on en prévoit 860 000 à l'An 2 000. Ce nombre aura plus que quadruplé en 50 ans. La montée du grand âge doit retenir toute notre attention. En effet, il va accroître l'isolement par la disparition des proches. Les générations les plus anciennes sont aussi celles qui n'ont pas bénéficié à plein du système des retraites et des complémentaires. Elles vont donc nécessiter une action sociale spécifique que les responsables de la politique nationale ne pourront ignorer.

Sachons que l'espérance de vie pour

les hommes est passée de 45 ans en 1900 à 70 ans en 1975 et pour les femmes de 49 ans à 78 ans.

La situation sociale des femmes est souvent plus difficile. Elles sont nombreuses à ne pas bénéficier de pension complète mais seulement de pension de reversion. Ce qui explique pourquoi, aujourd'hui, elles sont les principales bénéficiaires du minimum-vieillesse, environ 80 % du total des prestations. C'est pour donner une large place à ces problèmes et les faire mieux connaître de la population rezéenne que l'O.P.A.R. organise chaque année une semaine d'animation et d'information.

Un bulletin spécial a été édité dans lequel on retrouve l'adresse des associations, organismes, services, clubs, résidences qui sont au service des plus de 65 ans de la commune. Ce document est à la disposition de tous ceux qui le désireraient au siège de l'O.P.A.R.

En outre, une enquête est en cours afin d'évaluer les besoins les plus urgents dans le domaine de l'accueil et de l'hébergement des personnes âgées de notre commune. Les résultats de cette consultation seront diffusés et transmis à la Municipalité.

## Les nouveaux retraités ne sont pas seuls

Ce sont des femmes, des hommes, libérés des activités professionnelles par la mise à la retraite, le licenciement économique ou l'inaptitude au travail. Certains ont eu une jeunesse perturbée par la crise économique des années 29/35, et beaucoup ont commencé à travailler jeunes, à des postes subalternes, l'apprentissage se faisant le plus souvent «sur le tas». Beaucoup de femmes travaillaient, à cette époque, dans la couture, la mode, avec des horaires de quarante huit heures sur cinq jours et demi. Vint 1936, le Front Populaire, les quarante heures, les congés payés. Cette courte période permit le développement des loisirs. Ce furent ensuite les années de l'occupation. Certains ont connu une longue absence. Des familles ont été décimées dans la campagne par suite des bombardements.

Puis, il y a eut le retour à la vie normale, avec son lot de difficultés : peu de logements, souvent inconfortables, le travail intense dans des conditions difficiles avec des horaires variant de quarante huit à cinquante deux heures par semaine sur cinq jours et demi, juste le temps de repos nécessaire afin de retrouver des forces pour une nouvelle journée de travail. Aujourd'hui, ces femmes, ces hommes se trouvent souvent désorientés.

C'est pour répondre à cette nouvelle situation que la commission des nouveaux retraités, en liaison avec les clubs d'anciens, parrainés par l'Office des Personnes Agées de Rezé, a lancé l'idée d'activités. Celles-ci débiteront par l'organisation de visites, de sorties à bicyclette et de promenades. D'autres loisirs peuvent être organisés. Il est demandé de se faire inscrire à la commission des nouveaux retraités - O.P.A.R. - Maison des Offices- 70, Avenue de la Libération ou de s'adresser à M. Gilles Baraud, Président de la Commission.

La visite du Maire de Mesquer en décembre dernier vient à point illustrer l'intérêt porté à la restauration scolaire sur la ville de Rezé. On peut à juste titre se sentir récompensé de ce que les équipements et la gestion servent d'exemple aux organismes ou collectivités locales ayant des projets dans ce domaine. Le nombre des usagers augmente en moyenne de 10 % par an alors que baissent les effectifs scolaires.

En 1978, trois objectifs ont été fixés et sont actuellement en voie de réalisation. Il s'agit de l'aménagement et décoration des salles à manger en «coins» plus personnalisés. C'est le cas de Pont-Rousseau, Château-Nord, et Rezé-Centre.

Deuxièmement, l'augmentation progressive du personnel d'encadrement pour arriver à un agent pour quinze enfants en maternelle et un agent pour vingt cinq enfants en primaire, pour 1983. Actuellement, l'encadrement est de un pour dix huit et de un pour trente cinq.

Le dernier objectif est déjà atteint puisqu'il s'est agi de former le personnel d'encadrement afin de substituer une intervention véritablement éducative à un simple rôle de surveillance. Depuis Octobre 1980, à titre expérimental, un véritable libre service éducatif a été installé dans les restaurants de Château-Nord et de Pont-Rousseau, qui accueillent respectivement 150 et 190 enfants.

**rouge, jaune**

Ce libre service offre aux enfants le choix d'une extrême variété de mets étudiés pour les goûts les plus divers. Un tel choix suppose évidemment le respect d'un certain équilibre diététique. Pour aider l'enfant, chaque plat est affecté d'une pastille de couleur qui symbolise un groupe d'aliments. Ainsi, presque en jouant, l'enfant réalise lui-même l'équilibre de son menu.

- une ou deux pastilles de couleur verte qui représente les crudités, légumes ou fruits cuits ;
- une pastille de couleur rouge qui représente la viande, poisson ou oeuf,
- une pastille de couleur jaune qui représente les féculents, produits sucrés,
- une ou deux pastilles de couleur bleue qui représentent les produits laitiers.

Les enseignants de ces groupes complètent cette pratique de notions d'équilibre et d'hygiène alimentaires. Cette expérience pourrait s'étendre à tous les self-services des écoles.

M. Jorand

**Restaurants scolaires :  
des goûts et des couleurs**



Une expérience qui a remporté l'adhésion des enfants et des parents.



**une première**

Quinze jeunes Roumains nous ont rendu visite pendant trois semaines. Deux semaines dans les familles ont précédé une semaine passée à la Colonie de la Pinelais. Belle première pour nos échanges avec la Roumanie, outre les liens d'amitié ainsi créés, des rendez-vous sont pris pour cette année. Il a été décidé de continuer dans cette voie par le départ en Juillet d'une quinzaine de petits Rezéens. Ce séjour en Roumanie ne peut que faire vivre des moments inoubliables pour nos jeunes enfants. Des contacts ont été pris dans ce sens par les délégations de Arad et de Rezé. Grâce aussi au dévouement des familles on ne peut que se réjouir des rapprochements entre deux pays certes différents mais trouvant des points communs dans leur langue et leur culture.

**2 000**

Les commerçants bougent à Pont-Rousseau. L'Association de défense des commerçants et usagers de Pont-Rousseau s'essouffait, elle est morte. Vive «Pont-Rousseau 2 000». Cette association est en train de se constituer et espère regrouper le plus grand nombre de commerçants et consommateurs roussipontains. Dynamique, elle veut «rendre le centre commercial plus attrayant». «Pont-Rousseau 2 000» semble bénéficier d'un accueil favorable chez les commerçants et souhaiterait devenir, selon son vœu, l'interlocuteur roussipontain privilégié de la mairie. Bienvenue à Rezé.

**à domicile**

Le Centre d'Information et d'Orientation, qui était depuis 1965 hébergé par la mairie dans les classes mobiles s'est enfin installé dans ses nouveaux locaux. C'est un Centre départemental, dépendant du Ministère de l'Education, géré par le Conseil

Général de Loire-Atlantique. La Préfecture s'est chargée de la construction du nouveau centre sur un terrain offert par la municipalité de Rezé.

Le C.I.O. est ouvert au public tous les jours (sauf le samedi) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Il se propose d'accueillir toutes les personnes désireuses d'obtenir des informations sur les études et les professions. Les conseillers d'orientation assurent deux types de consultations :

- consultation psychologique et d'orientation,
  - consultation de documentation et d'information.
- Ils sont à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Centre d'Information et d'Orientation  
2, Avenue Victor Fortun  
44400 - Rezé  
Tél. 75.61.85  
Directrice : Mme Layec

**verdure**

La partie la plus importante de la zone de verdure se situe entre la zone industrielle et Trentemoult. Maintenant, l'assainissement est quasiment achevé à cet endroit. La phase de nivellement commence maintenant, précédant la mise en place des végétaux sur une surface de 8 000 m<sup>2</sup>. Le service des plantations a choisi cinquante arbres à grand développement et aussi deux mille cinquante arbustes qui contribueront à créer un ensemble de verdure et d'arbres propice au repos, ce cadre est traversé par une allée piétonnière. Il est prévu aussi l'aménagement d'un parking pour poids lourds entre les rues de Rio et Lancelot. L'ensemble de ces travaux entre presque exclusivement dans la rubrique «Amélioration du Cadre de Vie», leur coût initial se chiffre à 370 000 F.

**1789**

Après l'Histoire de Trentemoult, que l'on peut encore se procurer, le Groupe de Recherches sur l'Histoire de

Rezé vient d'achever les travaux sur la Révolution à Rezé (1ère partie 1789-1793). Sous la férule de Michel Kervarec, l'opération a été rondement menée et cette deuxième publication sur les origines de Rezé devrait bientôt voir le jour. On y apprend une foule d'anecdotes intéressantes et quelques familles ne manqueront pas d'y retrouver la trace de leur ancêtres. Prenez vos marques, le tirage sera limité.

**agglomération**

Bientôt, une structure d'agglomération ? L'Association Communautaire de la Région Nantaise (A.C.R.N.) a exprimé la volonté de tous les élus de voir se créer une structure d'agglomération ce qui permettrait un gain considérable en efficacité sur tous les dossiers intéressant les villes membres. La solution n'est pas encore retenue. On ne peut qu'énumérer les possibilités qui s'offrent à nos élus : il peut s'agir d'un syndicat à vocation multiple (S.I.V.O.M.), d'un district, d'un syndicat d'études et de programmation, d'une communauté urbaine, ou d'une fusion de communes. Quel sera le choix de nos représentants ? Pour l'instant, l'outil n'est pas prêt, mais l'affaire est à suivre. Pour sa part, la ville de Rezé participe étroitement à l'élaboration de la structure d'agglomération puisque le maire, Jacques Floch, a été mandaté par ses collègues, pour participer au groupe de travail. La préférence donnée depuis 1977 va au S.I.V.O.M.

**guide**

Dès la fin mars de cette année, vous recevrez chez vous le «Guide de Rezé» qui devrait remplacer avantageusement le bulletin annuel. Dans ce recueil, vous trouverez tous les renseignements pratiques concernant commune, services, associations, logements, travail, loisirs, équipements, un répertoire des quartiers, espaces verts, etc. Afin de nous permettre de réaliser le docu-

ment le plus complet possible, nous demandons à tous les organismes, clubs, associations, professions libérales, prestataires de services à des titres les plus divers, de bien vouloir envoyer les renseignements sur leur activité, à la mairie, service de la communication.

**la fête**

Notre jumelage va bientôt fêter son dixième anniversaire et chacun est chaleureusement invité à la fête. Au cours de l'Année 1980, quelques vœux ont été émis par le Comité de Jumelage Rezé—St-Wendel. Il s'agit de :

- La mise sur pied d'une semaine franco-allemande, d'échange de groupes de jeunes pendant les vacances et d'échange des anciens.

Le comité se propose aussi de programmer un week-end en Allemagne, lors du Carnaval, avec hébergement dans les familles. Tous les Rezéennes et Rezéens sont invités à préparer la grande fête du 10e anniversaire du Jumelage entre les deux cités.

**10 milliards**

Le prochain Rezé Information vous donnera tous les détails concernant le budget de la commune qui sera voté par vos élus fin février. Dès maintenant, il faut savoir que la masse globale se monte à dix milliards de centimes. Environ sept milliards de centimes sont affectés au fonctionnement, bâtiments, personnel, subventions, etc., et trois milliards de centimes sont réservés à l'achat de terrains, constructions, voirie, assainissement, etc. Le souci du Conseil Municipal est de maintenir un juste équilibre des dépenses dans tous les secteurs, afin de favoriser le développement harmonieux des équipements. Notons aussi que la mairie est la plus grosse entreprise de la commune avec 425 personnes.

## Donnez votre temps

La Loi de 1975 sur le sport proclame le sport «obligation nationale». Or, depuis cinq ans, nous constatons une régression de la politique sportive de l'Etat aussi bien dans les écoles que dans le mouvement sportif.

Quelques chiffres en disent plus : aux législatives de 1976, la droite promettait l'affectation de 1 % du budget du pays au sport. Résultats :

- 1978 : 0,67 %
- 1980 : 0,64 %
- Projet pour 1981 : 0,61 %

Cette diminution se traduit par 13 % de subvention en moins pour la construction des équipements sportifs.

Retrançons aussi 13 % sur le fonctionnement des centres médico-sportifs ; Rezé est bien sûr touché. Enfin, 20 % en moins de subvention pour l'aide au mouvement sportif complète ce tableau de misère.

En réponse à cela, les Offices Municipaux de Sports du Département en liaison avec leur fédération, ainsi que les municipalités ont vigoureusement manifesté leur

mécontentement.

La fermeture des équipements sportifs a été décidée pour le 28 Novembre 1980 en plus d'une manifestation d'information des sportifs au Champ de Mars le même jour et d'un dépôt de motion à la Préfecture.

Tous les Rezéens sportifs savent bien que si la pratique est aussi importante dans la ville, c'est grâce aux efforts conjugués des dirigeants et militants d'associations locales, aux liens créés par l'Office Municipal des Sports et à la politique sportive municipale. Cependant, cette politique municipale ne peut se substituer aux défaillances de l'Etat. Vos impôts locaux sont allourdis parce que l'Etat compte sur les communes pour exaucer ce que sa mauvaise politique ne peut réaliser.

N'attendez pas tout de votre club, de l'Office des Sports, de la Municipalité. Donnez de votre temps, en plus de la pratique du sport qui vous est cher, vous participerez à son organisation et à son développement au sein de la commune.

o.m.s.

### sur l'agenda

#### à faire

##### Activités de la M.J.C.

##### Animation enfants

Mercredi 14 h 30 à 16 h 30

##### Batterie

Mercredi 9 h 00 à 13 h 00  
14 h 00 à 18 h 00

##### Céramique

Lundi 18 h 30 à 21 h 30 (adultes)  
Mardi 14 h 00 à 16 h 00 (adultes)  
20 h 30 à 22 h 00 (adultes)  
Mercredi 9 h 30 à 12 h 00 (enfants)  
14 h 00 à 16 h 00 (enfants)

##### Chanterie

Mercredi 14 h 00 à 17 h 00

##### Dessin

Mercredi 9 h 30 à 11 h 30 (enfants)  
Vendredi 20 h 30 à 22 h 30 (adultes)

##### Guitare

Mercredi 9 h 00 à 16 h 00  
17 h 00 à 20 h 00  
Samedi 13 h 30 à 15 h 30

##### Gymnastique

Mardi 14 h 00 à 16 h 00  
18 h 00 à 19 h 00  
19 h 00 à 20 h 00  
Jeudi 18 h 00 à 19 h 00  
19 h 00 à 20 h 00  
Vendredi 10 h 00 à 11 h 00

##### Peinture sur soie

Lundi 14 h 00 à 17 h 00  
Mardi 18 h 30 à 21 h 30

##### Photo

Lundi 20 h 00 à 23 h 00  
Mardi 20 h 00 à 23 h 00

##### Yoga

Lundi 16 h 00 à 17 h 30  
20 h 30 à 19 h 00  
Mardi 20 h 00  
Jeudi 20 h 00  
Vendredi 8 h 30

##### Activités libres :

Ping-pong et tennis aux heures d'ouverture de la Maison

#### à lire

La bibliothèque met à la disposition du public, adultes et jeunes, des livres de tous genres, pour les loisirs, l'étude, l'information et des revues très diverses parmi lesquelles : Que choisir, Science et Avenir, le Courrier de l'Unesco, Bateaux, l'Ami des Jardins, le Magazine Littéraire, 100 idées... Pour les Rezéens, l'inscription est de 20 F par an, sauf pour les moins de 16 ans qui bénéficient de la gratuité. Pour les personnes habitant hors de la commune, l'inscription est de 50 F par an.

Elle donne droit à l'emprunt de trois livres et une revue pour un mois maximum.

##### Nouveaux horaires d'ouverture :

**Mercredi** 9 h - 12 h 14 h - 18 h 30

**Vendredi** 9 h - 12 h

**Samedi** 9 h - 12 h 14 h - 18 h

#### à voir

##### Projections à la M.J.C.

##### Adultes :

- Le 23 Janvier 1981 21 h «Little Big Man»
- Le 27 Février 1981 21 h «M.A.S.H.»
- Le 27 Mars 1981 21 h «L'Affiche rouge»
- Le 24 Avril 1981 21 h «Trafic»

##### Enfants :

- Le 21 Janvier 1981 17 h «Steamboat Bill Junior»
- Le 28 Janvier 1981 17 h «La petite fille, le chien et le phoque»